COMMÉMORATION DU 61e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Colloque scientifique sur l'histoire nationale à Akbou

Sous le thème «Pourquoi le 1er Novembre 1954 ?», l'association Med-Action d'Akbou organise, le samedi 31 octobre 2015 à Akbou, un colloque scientifique sur l'histoire nationale à l'occasion de la célébration du 61e anniversaire du déclenchement de la révolution.

A travers cette manifestation, ses initiateurs veulent apporter leur «humble contribution» à l'écriture de l'histoire. «Une entreprise éminemment délicate lorsqu'il s'agit surtout de la guerre d'Algérie avec, au demeurant, une Révolution en majuscule», écrit l'association Med-Action dans son communiqué programme du colloque. «Une dimension scientifique sera donnée à cette commémoration symbolique, à travers des communications académiques posant la question du 1er Novembre qui reste cet authentique sursaut populaire héroïque, salvateur qui engendra une date, une révolution libératrice, essaimée à travers le monde, en symbolisant un flamboyant modèle de résistance pour les peuples opprimés», note les organisateurs dans le même document.

Les historiens Gilbert Meynier (professeur émérite à l'Université de Nancy II, ancien maître de conférences à l'Université de Constantine, auteur), Gilles Manceron (journaliste, auteur, rédacteur en chef de la revue *Hommes et Libertés* de la Ligue des droits de l'Homme) et Tahar Khalfoune (conseiller juridique, enseignant à l'Université Lumières Lyon 2, auteur) sont attendus à ce colloque qui sera modéré par Samira Bendris. Tout en mettant sous les feux de la rampe des faits et événements non anodins, avec la contribution d'historiens, d'universitaires et d'acteurs privilégiés de l'époque, dont Djoudi Attoumi, l'association Med-action sortira à l'issue de ce colloque scientifique sur l'histoire nationale le deuxième numéro de la revue *Mémoire*. Dans cette seconde édition, figure un texte inédit de Mohamed Boudiaf intitulé «Le commencement», écrit à Turquant en France, en 1961 où Si Tayeb El Watani prédisait déjà, qu'«un jour viendra où tous les crimes seront connus et, à ce moment, on oubliera volontiers de parler aussi légèrement du 1er Novembre 1954». Par ailleurs, en marge de cette rencontre, une Déclaration d'amitié et de partenariat sera signée par Med-Action et l'association «Amitié France-Algérie», établie dans le Gard (Nîmes) en France. Dans le contrat programme qui liera ces associations des deux rives de la Méditerranée, «il est question de favoriser et développer les échanges pédagogiques entre les jeunesses des deux pays dans les domaines sociétaux, culturels, touristiques, artistiques et sportifs en vue d'une meilleure connaissance de l'autre par la formation de citoyens ouverts sur le monde et tournés vers l'avenir».

Les échanges d'expériences, de documentation et d'archivage relatifs à l'histoire, la citoyenneté et la démocratie sont aussi des axes contenus dans ce document qui sera signé lors de cette rencontre d'Akbou entre l'Association locale Med-Action et l'association «Amitié France-Algérie».

A. Kersani

BOUIRA

L'association «Agir» reçoit le label «Projet COP 21»

Dans le cadre des préparatifs de la 21e conférence des parties sur la convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21 / CMP11), qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris, l'association «Agir» de Bouira et dont le siège social se trouve dans la commune d'Ath-Mansour, dans la daïra de M'chedallah, a obtenu officiellement le label COP21 pour un de ses projets sur la protection de l'environnement.

Le label COP21 octroyé à l'association «Agir» qui a concouru parmi plusieurs centaines d'autres associations et autres organismes non gouvernementaux, collectivités territoriales et autres acteurs institutionnels, et intitulé «Eco-Djurdjura : un lieu de formation, un carrefour d'expression, un laboratoire d'idées», est une reconnaissance pour tous les efforts consentis par cette association depuis plusieurs années dans le cadre du développement et l'épanouissement de la jeunesse mais également une prouesse. Une prouesse quand on sait que ce label est octroyé par une commission présidée par Ségolène Royal, la ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie de France, et composée d'experts en la matière et qui a eu à statuer sur des dizaines de projets présentés par des dizaines de pays du monde entier. Rappelons que le projet qui vient d'être primé a déjà commencé avec comme première étape, le premier atelier de formation de trois jours qui a eu lieu le 18 septembre dernier, à la Maison de l'environnement de Bouira avec comme intitulé : «Imaginons 2050, un monde désirable et durable» ; un atelier qui se définissait comme une marche de plus vers l'engagement des jeunes à espérer et rêver d'un monde plus propre en prenant part à sa protection et en œuvrant pour sa durabilité. L'atelier a été clôturé par une virée vers Tikjda et sa cédraie millénaire où les cadres du PND ont accompagné les jeunes de l'association «Agir» durant leur sortie pédagogique sur le terrain.

Y. Y.

EL ATTAF (AÏN DEFLA)

Le maire contesté par les élus et les associations

L' APC de la deuxième commune en importance de la wilaya de Aïn Defla, El Attaf, après celle de Khemis Miliana, est entrée dans une zone de turbulences qui s'ouvre et qui, on le sait, n'est pas la première qu'elle traverse.

Dans une pétition signée par 18 des 23 élus, adressée au wali, le maire est vivement contesté et désavoué. Il lui est reproché une gestion personnelle des affaires de la commune et une marginalisation des élus. Aux signataires de l'APC, 5 Associations de la société civile sont venues appuyer et conforter cette pétition qui demande au chef de l'exécutif d'intervenir, conformément aux recommandations du code communal en vue de la substitution du maire actuel. Il est reproché aussi au maire une «mauvaise gestion» qui se répercute négativement sur le développement de la commune.

Contacté par téléphone par un de nos confrères, le maire M. Hadjlaoui, rejette en bloc les faits qui lui sont reprochés et affirme que le registre des procès-verbaux des délibérations porte à chaque réunion la signature de 18 élus sur les 23, ce qui prouve que toutes les décisions, objet des délibérations, sont prises en commun accord. Il ajoute que ce sont des cercles extérieurs à l'APC qui agissent pour déstabiliser cette dernière. «Que pour tous ceux qui veulent œuvrer au développement de commune, la porte est ouverte, que le retrait de confiance n'est, plus valable et que tout sera fait pour que El Attaf ne revive plus les situations néfastes qu'elle a eu à vivre», dira-t-il aussi.

K. O.